



Motion des membres de l'unité mixte de recherche **AASPE** (Archéozoologie, Archéobotanique, Sociétés, Pratiques, Environnements – UMR 7209), Muséum national d'histoire naturelle, Centre national de la recherche scientifique, réunis en Assemblée générale extraordinaire le 23 janvier 2020.

L'Assemblée générale (AG) de l'UMR AASPE déclare le laboratoire mobilisé contre la **Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR)**. Cette mobilisation s'inscrit dans le contexte du projet de la réforme des retraites, qui menace l'attractivité des carrières dans l'Enseignement supérieur et la recherche (ESR), et de la défense du service public.

Nous manifestons notre opposition résolue aux orientations qui s'expriment dans les trois rapports (« Financement de la recherche », « Attractivité des emplois et des carrières », « Recherche partenariale et innovation ») remis à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche en vue du projet de la LPPR.

Nous nous opposons en particulier aux propositions suivantes :

- Amplification de la contractualisation et de la précarisation des jeunes chercheur.euses et des personnels BIATS et ITA,
- Limitation radicale de la liberté de la recherche par la généralisation d'un financement de la recherche sur projet
- Marginalisation de la recherche fondamentale au profit d'orientations déterminées et d'objectifs et performances à court terme,
- Accentuation des inégalités et de la concurrence entre acteurs et institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Revalorisation des rémunérations par des primes (et non par augmentation de l'indice) soumises à l'évaluation de la performance,
- Remise en cause radicale du statut d'enseignant.e-chercheur.euse (disparition de la clause d'accord pour la modulation du service, du référentiel d'heures d'enseignement à l'année et donc du paiement des heures complémentaires ; recours massif à des non-statutaires/précaires),
- Mise en place d'un *tenure-track* (« chaire d'excellence junior » de 5 à 7 ans, suivie d'une évaluation établie sur des « critères d'excellence internationaux ») qui s'accompagnera de la disparition du corps de Maître.esse de conférences,
- Affaiblissement des instances nationales de qualification, de recrutement et de suivi de carrières des enseignant.es-chercheur.euses (disparition du CNU avec risque accru de recrutements arbitraires, inégalités dans les promotions, etc.),
- Pression grandissante pour la mise en place de partenariat et de valorisation avec le monde entrepreneurial.

Les membres de l'UMR AASPE rappellent leur attachement à une recherche publique de qualité fondée notamment sur :

- la dimension collective des recherches et le principe de coopération au sein d'une communauté de chercheur.euses entre acteur.ices de la recherche, entre laboratoires, entre institutions de l'ESR
- la liberté des chercheur.euses dans le choix des thèmes de recherche
- l'importance de la recherche fondamentale

De manière pratique, l'AG invite les membres de l'UMR à :

- participer à la grève et aux actions de mobilisations et de manifestations contre la réforme des retraites et la LPPR
- signer les pétitions, lettres ouvertes, tribunes dénonçant la LPPR (https://www.petitions.fr/recherche_non_a_une_loi_inegalitaire)
- porter sur lui/elle, sur son lieu de travail, un signe distinctif de solidarité avec la mobilisation
- relayer la mobilisation sous la forme de différentes actions
- réduire leur activité et se déclarer mobilisé.es dans leurs signatures électroniques selon la suggestion ci-après : *«Étant mobilisé contre le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche et contre le projet de réforme des retraites, j'ai strictement réduit mes activités. Plus d'informations sur universiteouverte.org »*
- dégager du temps pour pouvoir s'investir dans les luttes en cours
- profiter des colloques et journées d'étude pour sensibiliser sur la réforme des retraites et la LPPR
- participer aux caisses de grèves à titre individuel
- participer aux « états généraux des facs et labos en lutte » des 1er et 2 février : <https://universiteouvertedotorg.files.wordpress.com/2020/01/contre-la-casse-du-service-public-de-lesr.pdf>
- participer aux deux séances du séminaire Politique des sciences de l'EHESS le jeudi 30 janvier (17-21h, salle Lombard, 96 bd Raspail, Paris : « Que faire ? Analyse, critique, stratégie et tactique ») et le jeudi 6 février (17-21h, salle 13, 105 bd Raspail, **Paris** : La « soumission » de projet) <https://pds.hypotheses.org/>

Motion votée à l'unanimité (30 voix)